

<https://enseignants.se-unsa.org/Seul-e-je-ne-serai-plus-protége-e>



Seul-e, je ne serai plus protégé-e

- Fonction publique -

Date de mise en ligne : mardi 16 avril 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



L'Unsa appelle à la grève et à la manifestation le 9 mai pour dénoncer la politique d'affaiblissement des services publics sur laquelle le gouvernement s'arc-boute alors que l'ensemble des organisations syndicales rejette le projet de loi sur la Fonction publique.

Ce projet de loi vide de son sens le paritarisme et acte la disparition des compétences des commissions paritaires à partir de 2020. Dès l'année scolaire prochaine, les représentants du personnel ne pourront donc plus vérifier les barèmes et les faire rectifier en cas d'erreur lors des opérations de mobilité géographique. Dès 2021, les opérations de promotion subiront le même sort. Les CAP ne traiteront plus que des recours et des procédures disciplinaires.

Le traitement individuel des agents ne se fera plus en toute transparence, comme c'était le cas jusqu'à présent. Les représentants des personnels ne pourront plus vérifier l'équité du traitement dû à chaque agent. Le recours ne pourra se faire que par des procédures individuelles, contentieuses, hiérarchiques puis administratives. Ces procédures sont lourdes, longues, complexes et donc dissuasives.

Les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail seront transformés et réduits à une simple commission alors que le repérage et la prévention des dangers encourus dans l'exercice du métier, la limitation des risques professionnels et l'analyse des causes d'accidents de travail participent directement à la qualité de vie des personnels des établissements et agents.

Le gouvernement fait le choix d'affaiblir la Fonction publique ? Opposons-lui la force de notre collectif !

Le 9 mai, soyons déterminé-e-s pour le Service public d'éducation et ses personnels.

Avec le SE-Unsa, toutes et tous en grève !